

CSRPN Pays de la Loire, 4 Septembre 2006

Exposé de Loïc Marion, chercheur au CNRS, à l'Université de Rennes, et directeur scientifique de la Réserve naturelle du lac de Grand-Lieu.

La dangerosité de l'Ibis sacré, mythe ou réalité ?

Loïc Marion rappelle en préambule de son exposé de 20 diapositives que ses propos vont s'appuyer sur son expérience acquise lors de l'étude de l'Ibis sacré et de la Spatule blanche depuis une quinzaine d'années, étude qu'il a lancée car il se posait la question d'un impact possible de l'Ibis, qui ne s'est finalement pas réalisé. Il a notamment déposé un programme de baguage à long terme auprès du Muséum National d'Histoire Naturelle dès 1993 destiné à être étudié, via le marquage coloré, l'écologie de cette espèce depuis sa première nidification in natura (au lac de Grand-Lieu) il y a 14 ans. Ce programme national de suivi de la dynamique de population de cette espèce s'appuie sur le marquage annuel de jeunes ibis nés in natura, qui totalise pour le moment un millier d'Ibis marqués, qui ont donné lieu à environ 5000 observations sur l'aire totale de répartition de cette population férale, grâce à un réseau de centaines d'observateurs. En outre, ce suivi le conduit à recenser personnellement chaque année depuis 1993 toutes les colonies de reproduction (Loire Atlantique et Morbihan), à étudier son régime alimentaire depuis 1994 par régurgitats des jeunes dans les nids, tandis que le comportement alimentaire a été étudié sur les zones alimentaires pendant 2 mois en 2002.

L. Marion démontre ensuite le caractère erroné de plusieurs affirmations proférées depuis 2 ans par divers acteurs (rapport INRA, courriers au ministère de l'écologie) et figurant notamment dans le projet d'arrêté de destruction de l'espèce soumis au CSRPN. L'ibis y est décrit comme exerçant une forte prédation sur les populations de vertébrés, mettant en danger des espèces d'oiseaux patrimoniales (sternes, guifettes), dont la grégarité représente un risque pour les proies, et dont le caractère allochtone signifie automatiquement qu'il soit envahissant et nuisible. Ces reproches sont faux ou exagérés, instruisant un procès à charge en passant pratiquement sous silence les points positifs de l'espèce : a) espèce symbiote de la Spatule blanche, b) consommatrice d'espèces à problèmes (écrevisse américaine, taons), c) bien perçue par le public.

Sur le rôle de prédateur important de vertébrés, l'ibis sacré a en réalité, comme la Spatule, et contrairement aux oiseaux piscivores, a un bec souple innervé qui lui permet de chercher « à l'aveugle » ses proies dans l'eau ou la vase, détectées au toucher. Son bec n'est nullement une arme (poignard des Ardéidés) mais une pince souple et arrondie. C'est un outil parfaitement adapté à la capture tactile de petites proies, quasi-exclusivement des invertébrés. Ses milieux d'alimentation privilégiés sont les prairies humides, secondairement les plans d'eau ou les estrans (dans le Morbihan), mais aussi les décharges, tout comme les Cigogne, Milan et divers Laridés. Les invertébrés (larves de Taons, orthoptères, vers, insectes aquatiques..).

constituent 79% des proies et les déchets 20%. Les vertébrés (campagnols, poissons, batraciens) ne représentent qu'1%, et aucun oiseau n'a été trouvé dans cette étude de régime sur 13 ans effectuée à l'échelle de la population entière, seule méthode pertinente d'étude du régime de tels oiseaux. L'observation directe sur les zones alimentaires biaise en effet fortement les résultats, car seules les très grosses proies (comme les oiseaux) sont alors visibles par l'observateur. Lors des 2 mois d'étude en continu sur le terrain, seules 14 proies ont pu ainsi être visualisées : 2 grenouilles, 3 poissons, 2 campagnols et ... 2 insectes aquatiques. Aucun des vertébrés capturés n'avaient d'ailleurs été vus ingérés.

Contrairement à l'hypothèse du rapport *INRA (Clergeau et al. 2004)*, la part des oiseaux dans le régime par les observations directes n'a donc pas été sous-estimée faute de suivi suffisamment intense, mais surestimée (comme les quelques mentions en Afrique lors d'études non spécialisées) par observation prolongée de colonies de Guifettes, toutes très surveillées à Grand-Lieu et en Brière, et qui ne représentent qu'une situation très marginale de l'aire d'alimentation réelle, concernant des individus particuliers non représentatifs de la population d'Ibis sacré. Seuls quelques jeunes oiseaux ont été observés capturés par l'Ibis sacré en 14 années et une vingtaine de couvées de guifettes bousculées en Brière sans qu'il soit établi dans ce dernier cas s'il s'agissait d'une prédation dirigée ou d'une simple conséquence d'un passage d'ibis en recherches d'invertébrés. Le seul cas important et très médiatisé a été celui de la réserve de Mullembourg à Noirmoutier, où 2 ibis ont été décrits comme « pillant la totalité des oeufs de la colonie de Sternes caugek le 9 juillet 2004 », connue pour abriter plus de 200 couples, ce qui émeut à juste titre les ornithologues français. Ce qui n'est pas dit ni par mail ni dans Ornithos ou le rapport INRA : un renard a anéanti la colonie de 204 nichées proches de l'envol un mois auparavant. La colonie, traumatisée, n'a été réoccupée que par 30 couples (pontes tardives ou de remplacement?). Ce sont ces pontes tardives, au succès final probablement très hypothétique, que les ibis ont prélevées, pontes étrangement dispersées au sol sur les photos diffusées, et rien n'indique qu'un renard ou un chien (fréquents sur cette réserve) n'étaient pas venus perturber la colonie la nuit précédente et disperser une partie des oeufs. La prédation par l'Ibis, jamais constatée pendant les 12 années précédentes malgré une forte fréquentation de cette réserve, n'a pas non plus été observée depuis 2004.

La prédation par l'Ibis sacré de quelques poussins de guifettes relatée à Grand-Lieu met-elle ces espèces en danger ? En réalité, la population de guifette moustac est apparue à Grand-Lieu après celle de l'ibis, et a véritablement explosé pour atteindre plus de 1400 couples en 2006, soit la moitié de la population française. Les accidents climatiques, comme la tempête de mai 2006, peuvent anéantir la totalité des nids, ce qui représente un facteur autrement plus sérieux que l'Ibis tout en ayant que très peu de conséquences finales sur la reproduction (espèce habituée aux échecs de reproduction), et l'ibis ne fréquente d'ailleurs pas les colonies de cet oiseau à Grand-Lieu. La population de Guifette noire est aussi réapparue depuis l'ibis grâce à l'augmentation du niveau d'eau sur les prairies et a atteint ses records historiques entre 2003 et 2005.

L'ibis ne met donc nullement les populations de guifettes en danger. En Brière, où les populations baissent depuis 2002, les pics de reproduction d'ibis ont même correspondu auparavant aux pics de reproduction de guifettes. Ces dernières sont en réalité très sensibles aux facteurs du milieu, notamment une hauteur d'eau suffisante sur les prairies, ce qui n'est plus le cas en Brière depuis 2002, d'où une fuite probable de nicheurs vers d'autres sites plus favorables. L'ibis est en réalité un bouc émissaire de la situation souvent dramatique des zones humides. A Grand-Lieu, la Guifette noire a disparu du centre du lac depuis la disparition des joncs des tonneliers due au ragondin et à l'eutrophisation des eaux. Contrairement à la Guifette moustac qui utilise les nénuphars (favorisés par l'eutrophisation et le niveau d'eau bas), la Guifette noire s'est réfugiée (après 15 ans d'absence jusqu'en 1994) sur un milieu sub-optimal très risqué, les prairies qui s'exondent en cours de reproduction. En Brière, les plans d'eau sont également impropres à la nidification des Guifettes (disparition totale de la végétation due au ragondin, à l'eutrophisation et à l'écrevisse américaine, dérangement humain), et les prairies inondables, milieu refuge, ont perdu 90% de leur superficie en 30 ans, et sont exondées trop précocement, ce qui piège les Guifettes (D. Montfort, 2006). Le dysfonctionnement de l'écosystème affecte aussi tous les compartiments:

déclin dramatique des batraciens, des grands insectes aquatiques, des densités de poissons, d'où un problème de ressources probable pour les Guifettes (également observé certaines années à Grand-Lieu, études de Paillisson et al. au sein de mon laboratoire).

Rien ne permet d'affirmer que l'Ibis est une cause de mortalité des Guifettes suffisamment important pour impacter la dynamique des populations, laquelle est régie par de très nombreux facteurs : immigration-émigration avec l'Espagne ou entre sites français (ex. Grand-Lieu attire une partie des effectifs des autres sites) car l'espèce est très nomade ; proportion de reproducteurs très variable (ex. aucun reproducteur de Guifettes noires à Grand-Lieu en 2006 malgré plusieurs centaines présents) ; succès reproducteur naturellement très faible, mortalité importante des jeunes tout au long de l'élevage pour les 2 espèces : manque de nourriture, parasites, dérangement par herbivores, prédation (carnivores, rats, Goélands bruns, corvidés, busard, accessoirement Ibis sur la noire). En Brière, le fonctionnement hydraulique est largement mis en cause ; toutes les autres populations françaises de Guifettes noire et moustac déclinent fortement, sans présence d'ibis.

Concernant la grégarité et son effet aggravant sur les vertébrés, les groupes importants d'Ibis sacré frappent l'observateur mais ne représentent pas la situation moyenne. Pendant la reproduction, la taille moyenne des groupes d'ibis sur les zones alimentaires est de 5 individus. L'Ibis sacré ne chasse pas intentionnellement les vertébrés en groupe organisé, comme le font les lions, les loups ou les cormorans en chasse collectives. Le Héron garde-bœufs, qui fréquente les mêmes prairies que les guifettes, et qui à l'occasion capture des vertébrés, est aussi un animal grégaire, comme d'autres Ardeidés à certaines saisons. Ce n'est pas un critère suffisant pour déclarer une espèce problématique, d'autant que la plupart des espèces grégaires d'oiseaux d'eau en reproduction sont patrimoniales (hérons, spatules, flamands, sternes, guifettes, oiseaux marins).

Le procès d'intention fait à l'Ibis sacré tient donc uniquement sur son origine allochtone. Ce caractère allochtone est dans une certaine mesure relatif. Tous les ouvrages faunistiques et Conventions internationales prennent comme base les délimitations biogéographiques naturelles des faunes, déterminées en fonction de leur degré d'homogénéité. L'avifaune française fait partie de l'avifaune du Paléarctique Ouest qui inclut l'Europe, le Nord de l'Afrique jusqu'à l'Égypte et le Moyen Orient jusqu'à l'Irak. L'Ibis sacré fait partie de cette Faune et est décrit comme tel dans toutes les Faunes d'Europe (cf. Cramp & Simmons 1976). Avec le réchauffement climatique qui voit des espèces tropicales parvenir jusqu'en Bretagne, rien ne permet d'exclure que l'ibis ne serait pas arrivé tout seul en Espagne à partir du Sénégal ou de la Mauritanie, puis en France via l'Espagne. D'autres échassiers coloniaux l'ont fait au XXème siècle : l'Aigrette garzette, le Héron crabier, le Héron garde-boeufs, tous africains, ont envahi une partie de l'Europe, avec comme l'Ibis sacré une partie des individus importés par l'homme, sans que cela ne soulève aucune inquiétude. Les faunes ne sont pas figées, particulièrement chez les oiseaux. L'avifaune des Oiseaux d'eau de Loire atlantique n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle était au début du 20ème siècle. A Grand-Lieu, il n'y avait qu'une seule espèce d'oiseaux coloniaux, contre 10 aujourd'hui. Pourquoi l'arrivée de l'ibis représenterait-elle une menace pour les écosystèmes voire certaines espèces?

Comme au XIXème siècle ou naquit la notion de nuisible collée à tous les prédateurs sans aucune analyse scientifique sérieuse de leur rôle dans les écosystèmes, on assiste actuellement à la renaissance de ce concept, appliqué sans discrimination et par principe à toute espèce allochtone, en mélangeant espèces végétales et animales, sous prétexte que certaines posent véritablement de graves problèmes. Or Allochtone ne signifie pas forcément nuisible. Sur un

millier d'espèces animales importées dans le monde, seules quelques dizaines ont réellement posé problème. Il s'agit essentiellement de mammifères herbivores (rongeurs : rat noir, surmulot, ragondin, rat musqué, lagomorphes, ongulés) qui peuvent bouleverser des écosystèmes (écrevisse américaine également), ou de quelques carnivores (vison d'Amérique...). Les oiseaux importés n'ont posé problème que sur des faunes endémiques, généralement de petites îles du Pacifique, ayant évolué sans compétiteurs ou prédateurs. Il n'y a pratiquement pas de cas avéré de problèmes posés par les oiseaux en milieu continental comme l'Europe, où les faunes ont évolué avec une compétition et une prédation très élevées. Il n'y a en soi aucune différence de conséquences écologiques entre espèces nouvelles spontanées (Tourterelle turque, Cormorans, Goélands, Cisticole, Guêpier, Spatule, Grande aigrette, Héron cendré et autres ardéidés pour ne citer que notre région) et espèces importées (Faisans, Colin, Cigogne, Oie d'Égypte, Rossignol du Japon, Perruches, Ibis...). Il faut donc « étudier au cas par cas l'impact réel et non supposé de chaque espèce et non pas appliquer bêtement le principe de précaution pour masquer l'absence de dégâts réellement avérés comme pour l'Ibis » (Prof. Barbeau, colloque Biodiversité de La Rochelle, 2006).

Outre ces exagérations scientifiques dénoncées précédemment, le rapport INRA et les divers documents administratifs établis par l'ONCFS ont quasiment passé sous silence les points positifs présentés par l'Ibis sacré :

- Espèce très sociale, parfaitement intégrée depuis 15 ans aux colonies mixtes et dortoirs d'Ardéidés et de Spatules de Bretagne méridionale (Morbihan et Loire Atlantique) ;
- Espèce très proche (véritablement symbiote au sens écologique du terme) de la Spatule du point de vue taxonomique, comportemental, social et vocal, qui attire la Spatule et favorise sa nidification réciproque des deux espèces (colonies pionnières de Grand-Lieu) ;
- Espèce très bien perçue par le grand public, qui véhicule l'idée de protection des échassiers (autrefois honnis comme prédateurs) en raison de son image sociale, de son nom, de sa beauté et de son histoire (Ibis sacré des Égyptiens) ;
- Espèce occupant une niche alimentaire largement vacante (taons capturés dans la vase), ciblée en grande partie sur des proies perçues par l'homme comme des nuisances (taons, tipules, écrevisse américaine), ou sur des cadavres pour lesquels il joue le rôle d'éboueur.

La Loire Atlantique abrite 81% à 90% de la population française de Spatule blanche, espèce de la liste rouge des espèces menacées, craignant fortement le dérangement humain. La population pionnière, au Lac de Grand-Lieu, a stagné pendant 20 ans entre 0 et 7 couples. Elle a brusquement augmenté à partir de 1994 avec la nidification de l'Ibis sacré en colonies mixtes, espèce peu farouche qui a fortement tranquilisé la Spatule (contexte social). Il existe une très forte corrélation des effectifs des deux espèces à Grand-Lieu (R Spearman = 0,87, $p < 0.01$), exceptionnelle en biologie. En Brière, les records d'effectifs correspondent à la présence de colonies d'ibis, et ont immédiatement chuté dès le départ des Ibis. Cette forte corrélation entre les deux espèces n'est pas fortuite mais résulte d'une attraction réciproque des deux espèces aux vocalisations semblables, qui se suivent dans leurs déplacements de colonies à 80% depuis 14 ans. Il ne s'agit donc nullement d'une simple évolution parallèle d'effectifs, mais d'une relation écologique et éthologique très étroite, comme seuls ceux qui ont été dans ces colonies mixtes peuvent le savoir.

En tant que spécialiste de ces deux espèces, Loïc Marion indique que toute intervention contre l'Ibis sacré sur les colonies mixtes affecterait gravement leur contexte social et fragiliserait

fortement la population de Spatules, au-delà du seul dérangement lors des opérations de limitation même limitée aux œufs. En 2003, les retards ou abandons spontanés de reproduction des ibis ont correspondu à une chute des effectifs de Spatules à Grand-Lieu (29 installations au lieu de 30-37) et surtout de leur succès reproducteur (50% d'abandon de nids). Le retour à de forts effectifs (>50 couples en 2004 et 2005) a correspondu à la création de nouvelles colonies d'Ibis, aussitôt rejointes par la majorité des Spatules.

En conclusion, les reproches fait à l'Ibis sacré qui menacerait des espèces d'oiseaux patrimoniales, sont très largement exagérés ou infondés, tout comme de prétendus impacts sanitaires. L'action de prédateurs avérés (Goélands, renard...) a été volontairement occultée. Le rapport INRA a été rédigé à charge, en passant sous silence ou en minimisant les points positifs de l'ibis. L'hypothèse d'une limitation des effectifs et encore plus d'une éradication ne correspond pas aux conclusions du groupe de travail ayant examiné les conclusions du rapport INRA. L'examen de cette solution au CNPN s'est effectué sur cette base faussée, sans point de vue contradictoire pourtant demandé par les Diren.

En réalité, les reproches faits à l'Ibis relèvent d'une position philosophique de principe sur les espèces allochtones dans un contexte de faunes endémiques qui ne concerne nullement la France, doublée d'une analyse largement subjective qui s'apparente étrangement aux réflexes antiprédateurs rencontrés chez des usagers de l'espace rural (éleveurs contre le loup, le lynx, l'ours, certains pêcheurs contre les piscivores, certains chasseurs contre les rapaces ou les mammifères carnivores), réflexes largement dénoncés depuis des décennies par les scientifiques et les protecteurs de l'environnement. Les effets collatéraux des tirs sur cette espèce peuvent être catastrophiques, tant sur l'espèce associée, la Spatule, que sur l'opinion publique qui admire très largement cette espèce, ou sur le débat sur les prédateurs en France.